

Embargo: 20.01.2017, 19.00 heures

Comment prétendre représenter le peuple quand on méprise le pays?

Halte aux fossoyeurs de la Suisse

Discours de l'Albisgüetli du 20 janvier 2017 tenu lors du 29^e congrès de l'Albisgüetli de l'UDC du canton de Zurich au stand de tir de l'Albisgüetli à Zurich

par Christoph Blocher, anc. conseiller national et
anc. conseiller fédéral

Les versions écrite et orale font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter fortement du manuscrit.

La version écrite pourra être consultée sur le site internet www.blocher.ch à partir de vendredi, 20 janvier 2017 à 19 heures.

La vidéo du discours sera en ligne sur le site internet www.blocher.ch à partir de samedi, 21 janvier 2017 à 11 heures.

www.udc.ch – www.svp-zuerich.ch

Table des matières

Comment prétendre représenter le peuple quand on méprise le pays?

Halte aux fossoyeurs de la Suisse

I.	Salutation.....	3
II.	Dialogue avec une absente.....	4
III.	Teneur et signification de notre Constitution fédérale.....	5
IV.	2016: Année de la violation de la Constitution.....	8
V.	L'âme d'une Constitution.....	10
VI.	On admire la Constitution pour ensuite la violer.....	11
VII.	La mentalité des milieux qui méprisent le peuple.....	12
VIII.	2017: Année de l'indépendance.....	14

Monsieur le Président,

Monsieur le Conseiller fédéral,

Monsieur le Président de l'UDC Suisse,

Monsieur le Président du groupe parlementaire de l'UDC Suisse,

Messieurs les Conseillers d'État,

Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux de nombreux cantons suisses,

Mesdames et Messieurs les Députés de nombreux cantons,

Mesdames et Messieurs les Présidents de commune et Conseillers communaux,

Mesdames et Messieurs, les Juges fédéraux, Juges cantonaux, Juges de district et procureurs,

Messieurs les Divisionnaires et Brigadiers,

mais surtout vous, Chers Membres, Amis et Hôtes de l'UDC du canton de Zurich,

je vous souhaite une chaleureuse bienvenue!

I. Salutation

Nous nous sommes réunis pour notre **traditionnel congrès de l'Albisgüetli** pour faire le **point de la situation politique** au début de l'année.

D'une part, cette analyse est faite par un représentant de notre parti qui est, malheureusement, **le dernier à s'engager pleinement pour la Suisse et pour les Suissesses et les Suisses**.

D'autre part, nous invitons chaque année la **présidente** ou le **président** en exercice de la Confédération pour entendre le point de vue du gouvernement.

Celles et ceux qui ont un peu de courage nous rejoignent et chaque présidente ou président de la Confédération qui est venu à l'Albisgüetli a été agréablement surpris par l'ambiance qui y régnait.

II. Dialogue avec une absente

Madame la Présidente de la Confédération Doris Leuthard ne peut malheureusement pas faire cette **belle expérience**, car elle n'a pas le temps cette année, comme d'ailleurs lors de sa présidence précédente. Elle doit recevoir **beaucoup d'hôtes étrangers**, alors on comprendra qu'il ne lui reste pas de temps pour les quelque 1250 Suissesses et Suisses réunis à l'Albisgüetli.

Nous nous réjouissons d'autant plus qu'un de nos deux conseillers fédéraux a pris la relève. Un grand merci, **Monsieur le Conseiller fédéral Ueli Maurer**, de nous avoir rejoints et de nous parler ce soir.

Mais puisque vous, Madame la Présidente de la Confédération, vous êtes chargée en 2017 de représenter le Conseil fédéral à l'extérieur, nous avons lu attentivement tout ce que vous aviez à dire concernant votre année présidentielle à venir.

Vous avez ainsi dit le 22 décembre ce qui suit:

"On ne peut sauvegarder son indépendance que si on se fait pousser une épaisse couche de Téflon".¹

Nous préférierions, Madame la Conseillère fédérale, que **le Conseil fédéral se laisse pousser une épaisse couche de Téflon à chaque fois qu'il est confronté aux exigences de l'UE et de ses porteurs d'eau!**"

Dans une interview, vous avez, Madame la Présidente de la Confédération, déclaré ce qui suit: **"Madame Merkel est ma constante [...] et elle assure la stabilité en Europe."**²

A quelle stabilité de Madame Merkel faites-vous allusion? A sa décision illégale qui a fait affluer plus d'un million de faux réfugiés non seulement en Allemagne, mais aussi dans le reste de l'Europe? **Même en Suisse** qui ne fait pas partie de l'UE.

Et la Suisse s'est néanmoins imposé – elle était sans doute seule à le faire – un quota de prétendus réfugiés parce que, justement, le Conseil fédéral n'a pas de couche de Téflon.

Lorsque Madame Merkel dit **"Wir schaffen das!"** (Nous réussirons cela!), son "nous" englobe sans doute aussi la Suisse. En sommes-nous arrivés au point que **des chefs de gouvernement étrangers parlent au nom de la Suisse?**

Il serait infiniment plus utile que les conseillers fédéraux respectent l'ancienne sagesse populaire selon laquelle il n'est pas nécessaire de chercher des bonnes choses ailleurs lorsqu'on les possède tout près de soi.

En l'occurrence, ces bonnes choses existent parfaitement dans la Maison Suisse.

¹ "Nous avons des conflits. Nous nous battons", dans: „Die Weltwoche“ no 51/52, 22.12.2016, p. 60.

² "Aargauer Zeitung", 19.12.2016, p. 2.

III. Teneur et signification de la Constitution fédérale

Ces bonnes choses, nous les trouvons dans la **Constitution suisse**. C'est elle qui détermine notre pays.

Non, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas dans l'UE, mais dans notre Constitution fédérale que nous trouvons les valeurs extraordinaires qui ont fait la force de la Suisse.

Et l'une des dispositions essentielles de la Constitution est d'exiger la **sauvegarde de l'indépendance suisse**.

La Constitution fédérale impose la souveraineté du peuple et non pas celle des politiciens.

Voilà, Mesdames et Messieurs, où se situe **la valeur solide et constante de la Confédération suisse**.

Grâce à la forme particulière de son Etat, ce petit pays se porte dans tous les cas moins mal que tous les autres.

Il est donc extrêmement alarmant de voir la "classe politique" tout entreprendre pour éliminer cette particularité suisse, pour **briser ces piliers porteurs de notre Etat**.

Je le sais bien, Chers Amis de l'UDC, que bon nombre d'entre vous sont frustrés parce que leur refus de participer à l'enterrement du cas particulier suisse leur a valu des insultes durant les 25 ans écoulés. Mais rappelez-vous, Mesdames et Messieurs, c'est grâce à l'UDC que **le cas particulier suisse est toujours vivant – pour le bien des citoyennes et citoyens de ce pays!**

Nous voyons parfaitement qu'une manœuvre d'**éviction du peuple souverain** est en cours et que cette tentative part souvent du Conseil fédéral. Nul besoin d'être en face de Madame Simonetta Sommaruga ou de Didier Burkhalter pour s'en apercevoir.

Il est gênant de voir que les conseillers fédéraux multiplient les rencontres avec des dignitaires étrangers, participent à de nombreux congrès internationaux inutiles, voyagent dans le monde entier **au lieu de se préoccuper de leur propre peuple et de défendre l'indépendance de la Suisse**.

Mesdames et Messieurs, **l'année 2017 doit être pour l'UDC l'année de l'indépendance**.

En 2017 il s'agira plus que jamais de défendre le cas particulier suisse.

L'heure est à la résistance et non pas à l'alignement. Faute de quoi la Suisse disparaîtra.

Vous le savez, Chers Amis, **l'année 2017 sera aussi celle du 100^e anniversaire de l'UDC du canton de Zurich**. Les fondateurs de ce parti doutaient en 1917 déjà de la **volonté de la gauche politique tout comme de celle de la droite de se battre pour l'indépendance de la Suisse**.

Les cent années de combat de l'UDC du canton de Zurich visaient et visent toujours à **défendre une indépendance menacée, une démocratie menacée, des droits démocratiques menacés.**

Le **fondateur de notre parti**, Fritz Bopp, originaire de l'Unterland zurichois, employé d'une entreprise de transport et rédacteur, relevait à cette époque déjà:

"La plus grande menace pour notre pays, ce ne sont pas les canons braqués sur nos frontières, mais ce sont les tentatives d'hommes d'Etat étrangers d'endormir nos propres politiciens par des excès de gentillesse. Alors, la seule devise qui nous reste est: "Priez, Suisses libres, priez!"³

Il est vrai que Madame la Présidente de la Confédération Doris Leuthard a affirmé avec assurance dans la perspective de son année présidentielle: **"Nous n'avons pas de conflit entre l'élite et le peuple – nous sommes tous le peuple."**⁴
C'est beau. C'est comme si nous chantions tous ensemble au chœur de Ste-Cécile.

Mais nous nous demandons: **"Où était donc l'élite du Conseil fédéral et du Parlement lorsqu'elle a ignoré l'article constitutionnel approuvé par le peuple qui exige la fin de la libre circulation des personnes et la gestion autonome de l'immigration pour enfin réduire la fatale immigration de masse?"**

Vous le voyez bien, Mesdames et Messieurs, le quotidien politique est très différent de ce que tentent de nous faire croire les élites dans leurs discours lénifiants.
L'élite est en trasin d'enlever aux citoyennes et aux citoyens la compétence législative. Voilà la triste réalité!

L'élite refuse d'admettre que le pouvoir en Suisse appartient à la majorité des citoyennes et des citoyens, et non pas aux politiciens. **La Constitution fédérale subordonne cette arrogante élite au peuple et c'est à ce régime étatique unique au monde que nous devons la paix, la prospérité et la qualité de notre vie.**
Il est intolérable qu'une prétendue élite tente d'inverser ces rapports de force par une sorte de coup d'Etat sournois.

La déclaration vague faite par la présidente de la Confédération dans son allocution du Nouvel-An n'y change rien: **"Mon objectif pour 2017 est de normaliser à nouveau les rapports avec l'UE."**⁵

Que sont des rapports normaux avec l'UE? Qu'est-ce qui est normal et qu'est-ce qui est anormal?

Qui définit ce que sont des "rapports normaux" avec l'UE?

Jusqu'ici, la normalité était que la Suisse entretient des rapports amicaux avec tous les Etats du monde, y compris l'UE, qu'elle conclut des accords sans abandonner sa souveraineté et sa liberté d'agir, dans le respect des intérêts des deux parties. Ce principe ne vaut-il donc plus aujourd'hui?

³ Christoph Blocher: 80^e anniversaire de l'UDC du canton de Zurich, discours à l'occasion de la fête à Altrüti, Gossau ZH, 7 septembre 1997.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

Si ce principe est toujours en vigueur, tout rattachement à l'UE ou toute intégration dans l'UE doit être d'emblée refusé!

La normalité en politique exigeait jusqu'à récemment encore que les gouvernants respectent la volonté du peuple, qu'ils observent fidèlement la Constitution et la loi comme le veut le serment prêté par les élus.

Nous invitons Madame la Présidente de la Confédération Doris Leuthard et tout le Conseil fédéral à **s'en tenir en 2017 aux principes qui ont fait leurs preuves en politique extérieure et à veiller à ce que règnent des "conditions normales" surtout à l'intérieur de la Suisse!** C'est dans ce cadre que les relations avec l'UE peuvent être légèrement normalisées.

Mais malheureusement, **Madame la Présidente de la Confédération** pensait à toute autre chose en parlant de **normalité** au nom du Conseil fédéral. **Pour elle, normaliser les rapports avec l'UE c'est conclure "tôt ou tard un accord institutionnel"**, comme elle l'a déclaré textuellement et même en haut allemand.⁶

Tout le monde est donc au clair. La vérité est désormais connue.

C'est ainsi que devrait aux yeux du gouvernement se réaliser la normalité dans les rapports avec l'UE:

par le biais d'un accord institutionnel avec Bruxelles! La Suisse accepterait à l'avenir que l'UE décrète des lois également valables en Suisse, sans participation des citoyens suisses, voire contre la volonté de ceux-ci. De plus, la Suisse s'engagerait explicitement à reconnaître les décisions de juges étrangers.

Mesdames et Messieurs, l'objectif du Conseil fédéral est de rattacher la Suisse à l'UE en 2017. Ce serait la fin de l'indépendance suisse, la fin de l'autodétermination suisse, la fin de la liberté, la fin du droit de vote des citoyens suisses.

Et cela signifie que l'engagement pris par les Confédérés il y a plus de 700 ans **de ne pas reconnaître des juges étrangers** est abandonné. Une Suisse digne de ce nom n'existerait plus.

Non, Mesdames et Messieurs, nous ne voulons pas de cette normalité avec l'UE.

Comment peut-on envisager l'abandon de la Suisse juste pour s'aligner sur la conception de la normalité des bureaucrates UE?

Il vaut mieux vivre en conflit avec l'UE que d'abandonner la Suisse!

Le Conseil fédéral sait bien sûr qu'un accord ayant une aussi grande portée doit être soumis au peuple et aux cantons. **Donc, que cet accord doit être assorti du référendum obligatoire.**

Mais j'ai déjà entendu dire çà et là que l'on songe à des astuces juridiques pour empêcher cela.

⁶ Ibid.

La situation est de plus en plus précaire:

en renonçant au référendum obligatoire, on écarte les cantons du scrutin. L'accord-cadre élimine la démocratie suisse.

Le coup d'Etat est accompli: "Oh tempora – oh mores!" Quelle époque, quelles mœurs! Peuple suisse, réveille-toi!

Il faut que vous sachiez que cet accord-cadre est fin prêt à Bruxelles, mais le Conseil fédéral le cache encore dans ses tiroirs à Berne.

Le problème, c'est que le Conseil fédéral ne sait pas encore très bien comment il va vendre cette marchandise empoisonnée à un peuple entêté et épris de liberté.

Mesdames et Messieurs, **le mandat de l'UDC est clair et net: l'UDC doit s'opposer à la traîtrise d'une élite indigne de ce nom!**

VI. 2016: Année de la violation de la Constitution

Mesdames et Messieurs, remontons un peu dans l'histoire de la Confédération. Il y a eu depuis 1848 des **situations d'urgence où l'on a donné temporairement des pleins pouvoirs exceptionnels au gouvernement national. Temporairement, le mot est important.**

Ce fut le cas durant la Première et la Deuxième Guerre mondiale. Il fallait pouvoir agir rapidement dans l'intérêt de la défense nationale, de l'approvisionnement alimentaire, de l'adaptation de toute l'économie aux besoins d'une économie de guerre. A cette époque, une forte majorité du peuple soutenait ces mesures exceptionnelles, car il s'agissait d'une **situation exceptionnelle**. Ces mesures ont été levées après la guerre et la situation a été normalisée du point de vue suisse.

Mais jamais dans l'histoire de la Confédération suisse la Constitution n'a été violée aussi ouvertement et avec un tel sans-gêne que l'année passée, en 2016.

Durant les dernières sessions d'automne et d'hiver, la majorité des deux chambres du Parlement a commis une violation incroyable de la Constitution fédérale.

Au lieu d'appliquer fidèlement l'article constitutionnel contre l'immigration de masse, la majorité du Parlement n'a tenu pas compte d'un seul point de la nouvelle disposition constitutionnelle: sournoisement et avec préméditation le Parlement a refusé une gestion autonome de l'immigration.

Il n'y aura pas de contingents et de plafonds annuels, pas de préférence nationale, pas de réglementation des frontaliers, pas de prise en compte des personnes du domaine de l'asile, pas de réduction des prestations sociales et du regroupement familial, bref tout ce qu'exige textuellement la Constitution fédérale a été ignoré.

Il est absolument unique dans l'histoire de la Confédération suisse que les **trois pouvoirs de l'Etat – l'exécutif, le législatif et le judiciaire – ignorent délibérément la volonté du peuple et violent consciemment la Constitution et le droit.**

En fait, nous avons assisté à l'abolition de l'Etat de droit.

Pour la première fois dans l'histoire suisse l'arrogance et le sans-gêne de l'élite vont jusqu'à mépriser le droit suisse en le subordonnant de manière générale au droit international.

L'initiative UDC pour l'autodétermination **empêchera la répétition d'une telle infamie. Cela dit, la classe politique a déjà annoncé bruyamment qu'elle refusait cette initiative. Elle a la ferme volonté d'abandonner l'autodétermination de la Suisse.**

Il n'existe pas un seul Etat au monde qui place le droit international au-dessus de sa propre Constitution. Aucun Etat au monde n'accepte une telle atteinte à sa souveraineté.

Les citoyens ne se rendront compte que progressivement dans leur vie quotidienne des conséquences désastreuses de cette politique. A quoi devons-nous nous attendre?

L'aspect le plus dangereux de cette situation est que **les violeurs de la Constitution sont confortablement installés dans l'establishment des autres partis politiques, dans les associations économiques, les syndicats, les médias, les socialistes de tous bords, les prétendus libéraux, les moralisateurs et les bien-pensants.**

Et du côté de la **majorité de la population**, nous avons celles et ceux que cet establishment considère comme des **ignorants, des imbéciles, des désavantagés, des perdants de la modernisation, des indécents, les grossiers, des populistes, des conservateurs et, bien sûr, nous avons l'UDC.**

Est-il vrai qu'il n'y a pas de fossé entre l'élite et la base? Mesdames et Messieurs, que ceux qui ont des oreilles écoutent, que ceux qui ont des yeux observent. Il ne s'agit pas de bêtise ou d'intelligence, il s'agit tout simplement d'intérêts divergents.

Les intérêts de la classe politique ne sont pas les mêmes que ceux des simples citoyennes et citoyens, des travailleurs, des employés, des artisans, des paysans et des chefs d'entreprise indépendants.

Les **prétendues élites**, l'establishment qui veut évincer les citoyennes et les citoyens, ces politiciens et ces juges conserveront leurs emplois dans une économie globalisée. Ils profiteront des programmes internationaux de soutien. Ils garderont leurs places dans les organes des autorités européennes et continueront de voyager de congrès en congrès.

Ils resteront assis sur leurs fauteuils financés par l'Etat et continueront de vivre confortablement de l'argent des contribuables jusqu'à ce que le cercueil se referme! Mais la facture de ces agissements inutiles devra être réglée par les autres, lesdits imbéciles!

L'abandon de l'indépendance suisse, la suppression de l'autodétermination, la non-observation de la neutralité, le manque de sécurité et l'immigration de masse qui se poursuit sans changement, voilà ce qui préoccupe le "petit peuple".

Ce sont là les **inquiétudes de la large population, de la classe moyenne, des professionnels qui, par leur travail, font avancer la Suisse**, de la vendeuse, de la coiffeuse, du mécanicien, du paysan, de la ménagère, de l'apprenti, de l'employé de commerce, de l'indépendant – bref des citoyennes et des citoyens dans leur vie quotidienne.

Leur inquiétude provient de réalités objectives, de la croissance du monstre bureaucratique, de l'augmentation des impôts, taxes et redevances.

V. L'âme de la Constitution

Qu'est-ce qui fait l'âme d'une constitution et pourquoi avons-nous une constitution?

L'objectif premier d'une constitution est de restreindre, de limiter le pouvoir des gouvernants, le pouvoir de l'Etat, au profit de la liberté des citoyennes et des citoyens. Notre Constitution fédérale, qui remonte à 1848, impose les citoyens comme législateurs suprêmes. Elle en fait un correctif efficace du pouvoir de l'Etat.

Qui doit décider de notre mode de cohabitation, qui doit garantir nos droits de la liberté et nos droits humanitaires, notre sécurité, notre qualité de vie? Précisément la Constitution imposée par le peuple et les cantons.

Qui promulgue le droit? Qui fait les lois?

Ces questions ont reçu des réponses claires et nettes depuis 1848 – en fait déjà depuis 1291: **cette compétence appartient au peuple; le souverain est constitué du peuple et des cantons.**

C'est grâce à sa Constitution libérale, grâce au droit de participation démocratique également dans des questions politiques concrètes, que la Suisse, autrefois une des régions les plus pauvres d'Europe, s'est progressivement élevée pour devenir l'un des pays les plus riches du monde.

Ce régime étatique unique au monde est aussi **à l'origine de la paix, de la prospérité et de la qualité de la vie dont profitent les habitants de ce pays.**

C'est uniquement grâce à la démocratie directe que la Suisse a identifié plus tôt que les autres pays la problématique des impôts, taxes et redevances, les problèmes de l'endettement public, des rapports avec l'UE, de l'immigration, des faux réfugiés ou encore de l'islamisme et qu'elle en a débattu ouvertement.

Grâce à la démocratie directe nous avons une avance énorme sur les autres Etats.

J'ai beaucoup voyagé et je continue de me déplacer fréquemment à l'étranger. Je puis vous assurer: de nombreux pays et de nombreux peuples observent la Suisse et admirent ses droits civiques et ses libertés.

Cette attention internationale remonte elle aussi loin dans l'histoire. En 1848 déjà on rêvait en Europe d'**une avalanche de liberté partant de la Suisse**:

*„Sie rollt, sie springt, o Lombardei,
Bald fühlst auch du ihr Wälzen!
Ungarn und Polen macht sie frei,
Durch Deutschland dröhnen wird ihr Schrei,
Kein Bannstrahl kann sie schmelzen .
Was weiter wird; - Noch harren wir!
Doch wird's die Freiheit werden!
Die Freiheit dort, die Freiheit hier,
Die Freiheit jetzt und für und für,
Die Freiheit rings auf Erden!“⁷*

VI. On admire la Constitution pour ensuite la violer

Mais qu'en est-il en Suisse-même, de cette Constitution exemplaire et admirée loin à la ronde? Qu'est devenue cette avalanche de liberté?

Dans leurs discours du dimanche, les politiques ont la bouche pleine d'éloges pour la Constitution, sachant bien que la protection de la liberté est un bien essentiel garanti par la Constitution. En **année électorale** surtout, tous les partis soulignent leur grande fidélité à la Constitution fédérale.

Durant l'année électorale 2015, par exemple, Christian Levrat, président du Parti socialiste, a relevé dans un discours prononcé à Turgi dans le canton d'Argovie qu'il s'agissait de **défendre la Constitution démocratique née le 12 septembre 1848**⁸. Il a appelé à des comportements plus sérieux en politique.

Je me pose la question: **où donc est resté ce respect de l'Etat constitutionnel de 1848 invoqué par les socialistes?** Je songe simplement aux deux dernières sessions parlementaires, car, de toute manière, les socialistes n'ont jamais été fidèles à la Constitution.

Comment expliquer le silence des **politiciens de gauche, des écrivains et autres créateurs de culture** qui viennent de prétendre qu'ils n'étaient certes pas des patriotes, mais bien plus des **"patriotes constitutionnels"**?⁹

⁷ Ferdinand Freiligrath: Gedichte, Auswahl und Nachwort von Dietrich Bode, Reclam-Universalbibliothek Nr. 4911, Stuttgart 1980.

⁸ „Ernsthaftigkeit statt Sauglattismus“, dans: „Tages-Anzeiger“, 14.9.2015, p. 4.

⁹ Concernant lesdits "Destructeurs et patriotes constitutionnels" voir "Medienwoche", 13.1.2015. – "Ils existent encore, les enfants de 1848. C'est nous!", manifeste de l'"Operation Libero" regrettant que nous autres Suisses nous ne soyons plus des patriotes constitutionnels", cf. "Die Zeit", 11.9.2014. Roberto Zanetti, conseiller aux Etats socialiste, se déclare "patriote constitutionnel" et affirme vouloir, en cas de doute, s'en tenir à la Constitution, cf. "Berner Zeitung". 14.3.2012, p. 12. – L'avocat de gauche actif dans le domaine de la migration, Marc Spescha, déclare: "Les patriotes constitutionnels doivent maintenant serrer leurs rangs", cf. Télévision suisse alémanique SF, émission "Club" du 30.11.2010.

En emboitant le pas à ces mouvements, les libéraux-radicaux confirment la déchéance de leur parti. Les libéraux-radicaux dont sont issus les pères de notre Constitution!

Mais, Mesdames et Messieurs, nous ne cédon pas d'un pouce!

L'UDC continuera de se battre jusqu'à ce qu'elle atteigne son objectif.

Que cela signifie-t-il concernant l'immigration de masse? Que signifie ne pas céder d'un pouce?. Il faut s'attaquer à la racine du mal.

Le problème réside dans la libre circulation des personnes. Elle doit être stoppée définitivement. Cette évidence a déjà été constatée par l'un des économistes les plus capables du monde, Milton Friedman. Ce Prix Nobel et grand avocat du libre-échange mondiale a dit ceci en substance: on peut tout soumettre au libre-échange, sauf deux choses: le capital et les personnes. Pour le la libre circulation des personnes il faut supprimer l'Etat social¹⁰.

Cette sagesse doit aussi être appliquée en Suisse!

Nos libertés doivent être sauvegardées. Si nécessaire, les élections de 2019 remettront de l'ordre dans la maison suisse.

Je vous entends, Mesdames et Messieurs, vous demander avec inquiétude: "A quoi cela sert-il si ces gens là-haut font tout de même ce qu'ils veulent avec le soutien de la télévision d'Etat et une presse uniformément à leur service? S'ils accaparent le pouvoir?

Alors, Mesdames et Messieurs, il faudra donner un coup de balai. Alors il y aura des élections. **Alors les fossoyeurs de la Suisse devront être écartés et remplacés par de vrais représentants du peuple.**

VII. La mentalité des milieux qui méprisent le peuple

Durant les fêtes de fin d'année j'ai reçu un petit livre publié aux éditions "NZZ", donc d'obédience PLR. Il porte un titre quasiment scientifique: "**Reformbedürftige Volksinitiative**" (l'initiative populaire a besoin d'être réformée).

Son éditeur: **Georg Kreis**, ancien président de la Commission contre le racisme et directeur de l'Institut européen de Bâle. **Divers professeurs de droit public, des politiciens PLR et PS et un ancien juge fédéral PDC y ont également participé.**¹¹

¹⁰ Not. série d'exposés de Milton Friedman 1977/78

¹¹ Georg Kreis (éd.): Reformbedürftige Volksinitiative, Verbesserungsvorschläge und Gegenargumente, mit Beiträgen von Andreas Auer, Christine Egerszegi-Obrist, Astrid Epiney, Andreas Gross, Georg Kreis, Giuseppe Nay, Lukas Rühli und Daniel Thürer, Zurich 2016.

Pour un **roman policier**, ce livre est un peu trop ennuyeux, mais on a tout de même l'impression de pénétrer dans une **chambre d'horreurs** en voyant **la manière diabolique dont y sont traités les droits du peuple**.

Ces représentants autoproclamés de l'élite intellectuelle y manifestent leur mépris complet du peuple et des droits démocratiques. Sans aucun scrupule.

Les motifs sont évidents: plusieurs initiatives populaires de ces dernières années ne sont pas au goût de ces messieurs-dames. Si les décisions du peuple avaient été inverses, ils auraient sans doute fait un éloge tout aussi scientifiquement fondé de l'initiative populaire.

Il serait indiqué, ai-je lu dans cet opuscule, que le droit d'initiative soit assorti "de **dispositions supplémentaires domestiquantes**"¹². On a sans doute utilisé le mot rare de "domestiquer" en espérant que nous autres ignares ne le comprendrions pas. Erreur profonde, je me souviens fort bien de ce mot et de sa signification que j'ai apprise à l'école d'agriculture: "**domestiquer**" signifie rééduquer des animaux sauvages, des bêtes féroces pour en faire des animaux domestiques. On compare donc nos citoyens à des loups, à des singes et à d'autres hyènes assoiffées de sang qu'il faut dresser sans tarder.

Georg Kreis relève avec un regret évident: "**Ce droit populaire existe, il faut donc vivre avec lui.**" Mais, ajoute-t-il, **ce droit est utilisé avec de moins en moins de retenue et avec de plus en plus de sans-gêne**"¹³ (sans doute parce que nous ne sommes pas encore domestiqués). Et Monsieur Kreis a l'idée formidable et absolument originale de **doubler le nombre requis de signatures ou, mieux encore, de le porter à 600 000 et de réduire simultanément de moitié le délai de récolte des signatures.**¹⁴ Je comprends enfin à quoi servent tous ces professeurs et docteurs; jamais une personne normale n'aurait eu de telles idées. Je parie que ce professeur radical-libéral n'a jamais dû lancer une initiative, la faire aboutir malgré tous les obstacles bureaucratiques et récolter péniblement des signatures. Je me souviens simplement que son parti, **le PLR, n'a pas réussi à faire aboutir une initiative populaire portant le titre racoleur d'"Initiative anti-bureaucratie"**. Pourtant, le texte de cette initiative était si vague et si mou que même le communiste Zsyadis a déposé une intervention parlementaire analogue.

Et le professeur Kreis de continuer de philosopher: **on pourrait aussi retirer aux groupes parlementaires le droit de lancer des initiatives**, mais cela serait également problématique, puisque l'UDC a cédé l'initiative contre les minarets à un comité indépendant.

J'ai également lu durant les fêtes de fin d'année des réflexions sur "**un examen préalable matériel par l'administration fédérale**", sur une "**sur-exploitation du système politique**", sur des "**notes à porter sur les feuilles de signatures**", donc des mises en garde équivalentes aux têtes de mort sur les flacons de poison.

¹² Ibid., p. 7.

¹³ Ibid., p. 15, 23.

¹⁴ Ibid. p. 24.

Puis d'autres radotages concernant un "**conseil des sages**". Tout cela est écrit noir sur blanc et ce n'est pas une blaque! **Enfin, Monsieur Kreis évoque son plus cher désir: "Tout comme le droit d'initiative est apparu, il pourrait – en théorie – à nouveau disparaître"**¹⁵. Son vœu a presque été exaucé en 2016.

Il faudrait soumettre les initiatives "**au Tribunal fédéral pour un contrôle rédactionnel**". Les "**juges de Lausanne et de Strasbourg**" devraient refuser l'application de "**dispositions constitutionnelles contraires aux droits fondamentaux**"¹⁶.

Puis encore ceci: depuis longtemps, paraît-il, le **le droit international public "n'est plus simplement le résultat de traités entre gouvernements", mais il est devenu un "régime démocratiquement légitimé"**. **Même si une chose est l'inverse de la démocratie, des professeurs de droit public comme Daniel Thürer la déclare tout simplement démocratique.**

Ces attitudes sont bien connues dans les dictatures. La dictature socialiste qui dominait l'Allemagne de l'Est se nommait "**République démocratique allemande (RDA)**". **Elle n'était pourtant ni démocratique, ni républicaine.** Le même état d'esprit permet de qualifier de démocratique le droit international. Cela me rappelle également le président américain Nixon qui, après le cambriolage du siège du parti démocratique, affirmait: "**When the president does it it's not illegal**"¹⁷ (si le président le fait, ce n'est pas illégal). Ou pire, cela rappelle les professeurs de droit public du Troisième Reich qui se sont jetés dans les bras d'Hitler. Le principal juriste du dictateur, un nommé Carl Schmitt, affirmait: "**Le führer protège le droit**"¹⁸.

Il s'agit d'empêcher, ai-je lu ensuite", que les "**citoyens prennent des décisions tyranniques**". "**Garants de l'équité, les juges doivent davantage être appelés à participer au processus démocratique.**" Sans doute songe-t-on aux juges qui, par arbitraire tyrannique, ont bouleversé en 2015 la pratique juridique admise jusque-là en **plaçant d'une manière générale le droit international au-dessus du droit suisse!**

On est toujours étonné par l'imagination et la créativité dont font preuve des gens prétendument intelligents qui cherchent à renforcer leur pouvoir au détriment de celui des citoyens pour **s'installer aux commandes en dictateurs autoproclamés.**

Et n'oublions pas: ce sont des personnes qui ont fait des études et qui travaillent pour l'Etat, donc qui sont tous payés par ceux qu'ils tentent d'évincer du pouvoir, c'est-à-dire les contribuables.

¹⁵ Ibid., S. 15, 21, 23, 23–26.

¹⁶ Ibid., S. 8.

¹⁷ Interview von David Frost mit Richard Nixon, März/April 1977.

¹⁸ Deutsche Juristen-Zeitung, Heft 15, 1.8.1934.

VIII. 2017: Année de l'indépendance

Que faut-il faire contre ce putsch, contre cette prise du pouvoir, contre ce coup d'Etat?

Le fait est que **le peuple est en ébullition. Les gouvernants doivent éviter de s'adonner à l'illusion que l'on peut sans risque ignorer la volonté populaire et que tout va pour le mieux, simplement parce qu'il n'y a pas de manifestations dans les rues, pas de barricades, pas de soulèvement sanglant.** Mais il ne faut pas se tromper.

Une partie importante du peuple est scandalisée, en colère, révoltée.

Que faut-il faire?

L'objectif principal pour 2017 doit être d'empêcher que le souverain constitutionnel soit évincé du pouvoir.

Même si l'UDC est le seul parti à défendre sans compromis la liberté, la prospérité, la paix et la qualité de la vie des Suissesses et des Suisses, elle doit se battre. Elle doit le faire!

L'UDC a un lourd défi à relever en 2017:

- en 2017 nous devons **empêcher un accord-cadre institutionnel avec l'UE. Il n'est pas tolérable que la démocratie et l'autodétermination de la Suisse soient sacrifiées et nous ne voulons pas de juges étrangers!**
- en 2017 **l'initiative RASA ou tout contreprojet qui place le droit international au-dessus du droit constitutionnel ne doit avoir aucune chance.**
- en 2017 il faut **mettre fin à la priorité du droit international** par rapport au droit défini par le peuple et les cantons. **Nous devons faire passer l'initiative pour l'autodétermination.**
- en 2017 l'UDC doit – et elle sera une fois de plus le seul parti à le faire – veiller à la **liberté du marché suisse du travail.** Tous les autres partis ont décidé autre chose durant la session de décembre dernier.
- en 2017 l'UDC doit veiller à stopper la libre circulation des personnes.
- en 2017 **la nouvelle stratégie énergétique, un non-sens bureaucratique complet, doit être refusée.** La nouvelle loi sur l'énergie impose des dépenses supplémentaires de 150 à 200 milliards de francs!

Que chantions-nous dans notre jeunesse? Depuis que nous avons chanté cette ritournelle il y a une semaine en Valais, nombre d'entre vous se sont approchés de moi pour que nous la chantions une fois de plus ce soir.

Alors écoutez la mélodie et chantez tous avec moi, et chantez fort pour que la présidente de la Confédération nous entende:

**"Wer soll das bezahlen?
Wer hat das bestellt?
Wer hat so viel Pinke, Pinke?
Wer hat so viel Geld?"**

**Der Bürger soll's bezahlen.
Aber er hat's nicht bestellt!
Man holt ihm ja die Pinke, Pinke darum zahlt er jetzt kein Geld!**

L'heure est à la résistance, Mesdames et Messieurs, et l'UDC est malheureusement le seul parti qui se bat encore pour les valeurs libérales qui ont fait la force et le succès de la Suisse.

Retroussons nos manches!

Nous avons besoin d'amis de la démocratie et non pas d'ennemis de la démocratie.

Les fossoyeurs de la Suisse n'ont pas leur place ici!

Alors tout ira bien pour notre beau petit pays libéral.

Et nous pourrons lancer avec confiance:

- Viva la Svizzera
- Vive la Suisse
- Es lebe die Schweiz